

Charte de la Samoëns Team Telemark

Saison 2014 - 2015

Pour bon déroulement des activités de l'association, les membres du comité demandent à leurs adhérents de respecter la présente charte.

Les membres s'engagent à ...

- Participer régulièrement aux entraînements et aux courses
- Respecter les horaires
- Suivre avec sérieux toutes les consignes de l'entraîneur et/ou du responsable
- Respecter le matériel mis à disposition
- Accepter toutes décisions prises par l'entraîneur et/ou du responsable
- Respecter les consignes de sécurité
- Porter la tenue de l'association pendant les entraînements, les courses et les animations.
- Avoir un comportement irréprochable lors des manifestations sportives avec l'association
- Participer le plus souvent possible aux animations sur lesquelles l'association s'est engagée.

Les responsables et les entraîneurs s'engagent à

- Encadrer les membres qu'ils ont en charge lors de toutes les courses et entraînements
- Organiser tous les aspects liés aux manifestations dans lesquelles les membres sont engagés
- Faire respecter l'éthique sportive et appliquer la politique sportive définie par l'association
- Informer les dirigeants de tous événements particuliers (blessures..) survenus au sein de l'équipe
- Assurer leurs tâches (entraînements, encadrements et formation) avec régularité et ponctualité.

Et de tous ... garder le sourire !

date :	date :
Nom- Prénom : Signature du sportif adhérent précédée de la mention « lu et approuvé »	Nom-Prénom : Signature des parents ou responsable légal pour les mineurs précédée de la mention « lu et approuvé »